Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Plainte contre association

Par Fanfandu71

Bonjour,

j'ai été bénévole pendant 1 an et demi d'une asso de protection animale. plus le temps passait plus j'ai aidé la présidente de l'asso jusqu'a qu'elle me demande de la remplacer à la présidence. J'ai découvert de nombreuses dettes et des procès en cours qu'elle m'avait caché, que j'ai du gérer car elle n'a jamais voulu le faire.
Après avoir remis l'asso sur pied j'ai appris par le biais d'autres bénévoles que je n'ai jamais été sur les statuts, puis que j'allais être virée car j'ai trahis l'esprit de l'association (j'ai accepté de collaborer avec d'autres asso de la région)

J'ai été virée lorsque j'ai découvert qu'elle avait détournée plusieurs milliers d'euros pour payer son appart, electricité etc (c'est une asso à but non lucratif). Elle envoie des messages à plein de gens disant que j'ai détruit l'association, qu'a cause de moi tous les chats de l'asso finiront à la SPA, et j'en passe.. De plus, elle compte ne jamais rembourser les dettes des vétérinaires et encaisser des cheques d'adoptants de chats qui n'ont pas à être encaissés.

Elle est connue pour être très instable mentalement: message de suicide sur internet, message dénonçant tous les gens qui comploteraient contre elle etc.

C'est une situation très compliquée à vivre et je ne sais pas quoi faire pour que cette personne puisse rendre l'argent qu'elle a volé et surtout qu'elle ne soit plus capable de s'occuper d'animaux ou d'association dans le futur. De plus, je reçois tous les jours des messages me demandant pourquoi j'ai osé laisser tomber tous ces animaux et cette pauvre femme (la prés de l'asso) tout gérer seule

Merci beaucoup.

Par Tisuisse1

Si vous n'êtes pas présidente "officiellement" donc élue par le Conseil d'Administration, lequel Conseil est lui même élu par les adhérents, vous ne pouvez pas faire grand chose. En effet, il faudrait que le CA révoque la présidente et lui retire ses attributions, etc.

Un conseil, retirez-vous de cette association mais avant prenez soin de constituer un dossier comme quoi ces sommes détournées l'ont été par la présidente actuelle et à ses seuls profits, histoire de vous mettre à l'abri d'accusations possibles.